



NOMINIQUE, « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »



LE BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2, N° 11

NOMINIQUE : 2307 HABITANTS, 100 LACS, 308 KM² DATE : 30 NOVEMBRE 2010

MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

En même temps que nous avançons rapidement vers le temps des Fêtes, ça bouge allègrement dans notre milieu municipal. Pour mentionner quelques activités, nous sommes à combler des postes vacants en administration et pour restructurer l'organisation municipale afin de mieux vous servir. Notamment, le récent dépôt de mon rapport de la situation financière pour la Municipalité affiche un surplus anticipé de 118 193 \$ pour cette année. Ainsi, dans le cadre de notre planification budgétaire, nous nous dirigeons vers l'adoption du budget 2011, le 21 décembre prochain.

Au cours de la dernière année, beaucoup d'efforts ont été mis de l'avant par le personnel administratif pour bien servir l'ensemble de notre population. En dépit du départ de trois employés dans des postes de direction et d'administration, plusieurs dossiers ont pu aboutir ou suivent toujours leurs cours. Nous tenons à souligner notre appréciation pour votre compréhension durant cette période de changement du personnel au bureau municipal.

Bien sûr, nous allons de l'avant pour assu-

rer le suivi de nombreux dossiers en appui à des projets structurants pour Nominique. En ce sens, un premier pas a été franchi par le Conseil municipal, le 16 novembre, en présentant un avis de motion en vue d'un règlement d'emprunt prévoyant l'achat de la propriété des Frères de Ste-Croix. Par ce geste historique, votre Conseil municipal prend en considération les besoins des générations futures. Suite à l'appel des autorités de la Congrégation de Ste-Croix en juin dernier, nous avons mis en branle un plan de projet dans le but d'acquérir la propriété, préserver les acquis patrimoniaux et promouvoir une vocation communautaire et récréotouristique. Nous sommes fiers du climat de travail d'équipe qui règne principalement entre les autorités de la Congrégation, le Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle, l'organisme de développement régional de Plein Air Haute-Rouge ainsi que plusieurs intervenants provenant de notre municipalité. Nous sommes incessamment au travail pour planifier la vocation, le financement et la pérennité d'un site accessible à la population et à l'image de votre municipalité. Par ailleurs, suite à l'adoption du règlement d'emprunt prévue

pour la mi-décembre, nous nous ferons un devoir de bien vous présenter l'ensemble du projet lors d'une consultation publique qui se tiendra au début de l'année 2011.

En même temps que l'année va tirer à sa fin, les défis en place décrivent bien le rythme continu des activités qui devront faire partie de nos priorités et de notre intention de les mener à bon port. Je pense, en particulier, au projet d'une future résidence pour personnes âgées. Cela dit, nous le ferons progressivement, mais sûrement avec un Conseil municipal qui se préoccupe de vos intérêts en tout temps. Allons joyeusement vers la période du temps des Fêtes avec l'espoir de belles réalisations à venir. Mon clin d'œil de fin d'année va à madame Nicole Jorg, pour ses trente et belles années de loyaux services à la bibliothèque municipale. Joyeux temps des Fêtes et au plaisir de vous écrire dans la nouvelle année 2011.

Nominique, nature et culture,

Yves Généreux



ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Association de sports mineurs de Nominique (ASMN)

Ne manquez pas la soirée d'inscription et d'information pour la saison de hockey pour les enfants de 6 à 13 ans, le vendredi, 3 décembre prochain, au Centre communautaire de 19 h à 21 h 30.

Expo-Vente de Noël

Artisanat, décorations et cadeaux pour toute la famille. Gare de Nominique, 27-28 novembre et 4-5 décembre de 10 h à 17 h. Pour information, Comité des Gares 819-278-0037.

Souper dansant de Noël des Chevaliers de Colomb - Conseil 11563

Le samedi, 4 décembre à 18 h 30, au Centre communautaire, les Chevaliers de Colomb vous invitent à un souper traditionnel du temps des Fêtes. Les pro-

fits générés par cet événement iront à l'organisation du dépouillement de l'arbre de Noël. Musique d'ambiance, danse et un service de bar sont planifiés. Pensons à nos enfants en participant en grand nombre! Admission 20\$ par personne. Pour information contacter M. Luc Boisvert au 819-278-3612 ou M. André Campeau au 819-278-4797.

Concert de Noël-Le sapin enchanté

Le samedi, 4 décembre à 19 h 30 à l'Église de Nominique. Les profits iront à la Fondation Saint-Ignace-de-Loyola. Admission : 10\$ par personne et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans (accompagnés d'un adulte.). Composez le 819-278-3941 ou le 819-278-0217.

Heure du conte

Le mercredi, 15 décembre à 10 h.

Animation et lecture de contes pour les 0-5 ans sous le thème « *Le temps des Fêtes* », à la Bibliothèque de Nominique.

Dépouillement de l'arbre de Noël

Pour les enfants de 0 à 8 ans inclusive-ment, événement organisé par les Chevaliers de Colomb, le samedi, 18 décembre à 13 h au Centre communautaire. Tous les enfants doivent être inscrits à l'avance. Vous devez donc vous assurer que le nom de votre enfant figure sur la liste. Vous pouvez vérifier en communiquant avec :

M. André Campeau au 819-278-4797 ou M. Luc Boisvert au 819-278-3612. Une liste est également disponible pour inscrire les enfants d'âge préscolaire à la bibliothèque et au bureau de poste.



COORDONNÉES :

Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominique (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819-278-3384 — Télécopieur : 819-278-4967

Courriel : mun.nominique@tlb.sympatico.ca — Site Web : www.municipalitenominique.qc.ca

PROCHAINE SÉANCE

13 décembre 2010 à 19 h 30

Salle J. Anthime-Lalande

2112, chemin du Tour-du-Lac



INFORMATIONS MUNICIPALES

Assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2011

L'assemblée spéciale pour l'adoption du budget se tiendra le mardi, 21 décembre prochain à 19h30 à la salle J.-A.-Lalande. Bienvenue à tous !

Fontaine municipale

Durant la période hivernale, l'accès à l'eau potable sera possible à partir de la fontaine située au 2209, chemin du Tour-du-Lac (petit garage municipal) pour les citoyens qui désirent faire le plein de leurs bidons d'eau. Cet accès temporaire assure le service d'alimentation en eau en prévision de l'installation d'une fontaine prévue en 2011 à la Gare de Nominigüe.

Plan d'urbanisme

Suite à la réunion du 30 juin dernier à

laquelle ont participé une cinquantaine de citoyens de Nominigüe, le nouveau plan d'urbanisme de votre municipalité est complété et en voie d'être adopté par le Conseil municipal.

Grâce à cette refonte, ce nouveau document de gestion d'urbanisme et ses nouvelles lignes directrices établit la vision d'ensemble de l'aménagement du territoire, ce qui permettra notamment d'orienter le Conseil municipal lorsque consulté sur les demandes de projets de développement. Le plan d'urbanisme est un document public qui permet de mieux comprendre la logique soutenant les nouvelles réglementations d'urbanisme qui sont mises à jour, selon les besoins.

Horaire des Fêtes

Veillez prendre note que le bureau

municipal et la bibliothèque seront fermés du 24 décembre 2010 au 2 janvier 2011.

La prochaine édition de votre Bulletin Municipal est prévue pour la fin janvier 2011. N'oubliez pas de nous faire parvenir vos chroniques pour le début du mois de janvier.

Programme PRECO

Suite à la confirmation d'une aide financière gouvernementale, des travaux de remplacement de conduites d'eau potable désuètes et de renouvellement de la chaussée ont été réalisés sur les rues Saint-Charles-Borromée et Saint-Ignace. Nous tenons à souligner le travail exceptionnel des employés de la voirie et des employés administratifs qui ont travaillé de concert et ont ainsi permis de finaliser ces opérations en un temps record.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Le Refuge au parc écologique Le Renouveau

Sachez que depuis juillet dernier, les amateurs de la nature peuvent s'abriter dans un tout nouveau refuge d'une dimension de 20 m² dans les limites du parc écologique Le Renouveau. Ce refuge est situé sous le numéro de référence 8 de la carte du site, soit au côté du point d'observation du sentier Le Renard. Un poêle à bois de même qu'une toilette sèche y ont été aménagés. Bonne randonnée !

Rappel - carcasse d'automobile et d'électroménagers

Vous pouvez vous départir de carcasses d'automobiles, morceaux de carrosserie et de vos anciens électroménagers au Marché aux puces Gauthier (Tél. : 819-278-4375). Merci de faire votre part pour l'environnement.

Un geste pour votre planète

Nous récupérons, à la municipalité, les cartouches d'imprimantes (originales seulement) et les téléphones cellulaires. Vous pouvez les apporter à l'hôtel de ville ou à la bibliothèque municipale, aux heures normales d'ouverture. Le tout sera remis à des organismes de charité. Merci de soutenir de grandes causes!

Du nouveau concernant le programme RénoVillage

La Société d'Habitation du Québec a récemment apporté une modification au programme : le critère d'admissibilité, quant à la valeur de l'immeuble (sans le terrain) qui était auparavant plafonnée à 75 000 \$, est maintenant majorée à 90 000 \$, ce qui pourrait bien être intéressant pour certains pro-

priétaires de Nominigüe qui désirent apporter des rénovations ou des réparations à leur immeuble. Vous pouvez vous présenter à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture, afin d'obtenir le formulaire prévu à cet effet. Pour plus d'information sur le sujet, visitez le site Internet www.habitation.gouv.qc.ca (téléphone sans frais : 1-800-463-4315) ou communiquez avec la responsable du programme de la MRC d'Antoine-Labelle, madame Hélène Regimbald, au 819-623-3485, poste 104.

Algues bleues

Consultez le guide synthèse de bonnes pratiques disponible sur le site Internet du MDDEP à l'adresse suivante : www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/guide-synth-bonne-pratq.pdf.

AUTRES AFFAIRES

Un message de votre Service de la prévention des incendies

Dans les situations d'incendie, nous vous rappelons qu'il faut immédiatement évacuer le bâtiment, même si des animaux sont restés à l'intérieur : **SORTEZ VITE ET ATTENDEZ** l'arrivée des pompiers. Ils se porteront à leur secours !

Politique familiale-Sentiers glacés du Golf

Il est possible d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 30\$ par enfant pour une passe saisonnière donnant accès aux Sentiers glacés du golf. Les modalités de remboursement sont disponibles au bureau municipal.

Ramassage des sapins de Noël

La Municipalité procédera au ramassage des sapins de Noël **naturels** dans la première semaine de janvier. Les sapins devront être déposés en bordure du chemin le 3 janvier, dépourvus de toutes décorations. Par ailleurs, nous tenons tout particulièrement à féliciter les citoyennes et citoyens pour les multiples éclairages et décorations des Fêtes autour de leurs propriétés.

Concours « Le sac du père Noël »

Demandez votre coupon de participation à chaque fois que vous emprunterez des livres à la bibliothèque (1 coupon par visite). Tirage le 22 décembre de deux sacs à dos remplis de surprises pour petits et

grands. Participez en grand nombre !

Comité « Bon Voisin Bon Œil »

Si vous prévoyez de longs séjours à l'étranger cet hiver, n'hésitez pas à aviser votre comité mis en place pour la surveillance de votre résidence pendant votre absence. Le tout sera fait d'une façon professionnelle et confidentielle. Vous devrez également nous communiquer les coordonnées des personnes à rejoindre et qui pourront agir pour vous en votre absence.

